

LA SEYNE L'aire de stationnement située en face de l'exploitation du maraîcher est en cours d'aménagement. L'espace sera végétalisé, ombragé et sécurisé.

Bientôt un parking ombragé au Domaine de Fabrégas

PAR MICHAËL GUILLON / MGUILLON@NICEMATIN.FR



Engins et ouvriers sont à pied d'œuvre depuis quelques jours pour réaménager et végétaliser l'aire de stationnement nord située en face de l'entrée du maraîcher de Fabrégas. PHOTO M. G.

UNE BONNE NOUVELLE pour les promeneurs et les habitués du potager du Domaine de Fabrégas. Après la requalification, début 2023, de la zone de stationnement sud du site, laquelle est essentiellement utilisée par les usagers de la plage, c'est désormais le parking situé sur la partie nord du domaine qui fait l'objet d'un réaménagement. Notez que, pour ces deux espaces, on parle d'« aires naturelles de stationnement » puisqu'ils ne sont pas artificialisés, mais simplement recouverts de terre. Depuis une semaine, engins et ouvriers interviennent donc sur place.

ces locales », indique Sophie Sejalon, déléguée régionale adjointe du Conservatoire du littoral. Ce dernier, propriétaire du Domaine de Fabrégas, en a confié la gestion à la Métropole depuis 2019. C'est donc TPM qui assure la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du chantier, pour le compte du propriétaire.

Un nouvel accès et un cheminement piéton sécurisé

Concrètement, un nouvel accès est en cours d'aménagement, situé un peu en amont de l'ancien, évitant de tourner autour d'un arbre. Les véhicules entrants et sortants s'y croiseront plus facile-

voitures de part et d'autre.

Les emplacements de stationnement seront, eux, délimités par des bordures plantées d'arbres qui apporteront de l'ombre. Le nombre de places sera désormais d'une trentaine, légèrement en baisse par rapport à la situation précédente, du fait des aménagements et des plantations d'arbustes sur l'espace principal.

Enfin, un espace bordé de murets en pierre sera réservé aux deux-roues, qui seront parqués du côté de l'accès principal, où seront également disposés des panneaux d'information sur le site. La durée prévisionnelle de ce chantier est

« L'objectif des travaux sur la partie nord est de faire la même chose, sur le plan paysager, que sur la partie sud, mais sans augmenter le nombre de places de stationnement, voire même en le réduisant un peu. L'idée première est de réaliser un aménagement qui soit plus présentable que ce qui existe actuellement, en plantant des arbres et des massifs, d'ailleurs uniquement des essen-

ment car le passage sera plus large. Sur le côté, un cheminement piétonnier, qui sera bordé d'oliviers, permettra aux promeneurs de déambuler en sécurité, et même de se diriger vers l'entrée de la forêt sans marcher sur le parking, simplement en longeant ce dernier, tout en étant séparés des véhicules pour une rangée d'arbustes. Des plots et des bordures en bois canaliseront le flux de

de sept semaines, du moins pour la première phase (dont le montant est de 62 450 euros).

Deux autres phases suivront, comprenant notamment l'installation d'un dispositif de captation des eaux de pluie en amont du parking, puis la mise en place en aval de noues, à savoir des fossés végétalisés pour drainer ces eaux. Pour l'heure, le planning des deux dernières phases n'est pas connu.



Le nouvel accès, situé en amont du précédent, sera bordé d'un cheminement piétonnier (sur la droite).



Un espace, séparé du parking principal, sera dédié au stationnement des deux-roues et bordé de murets.